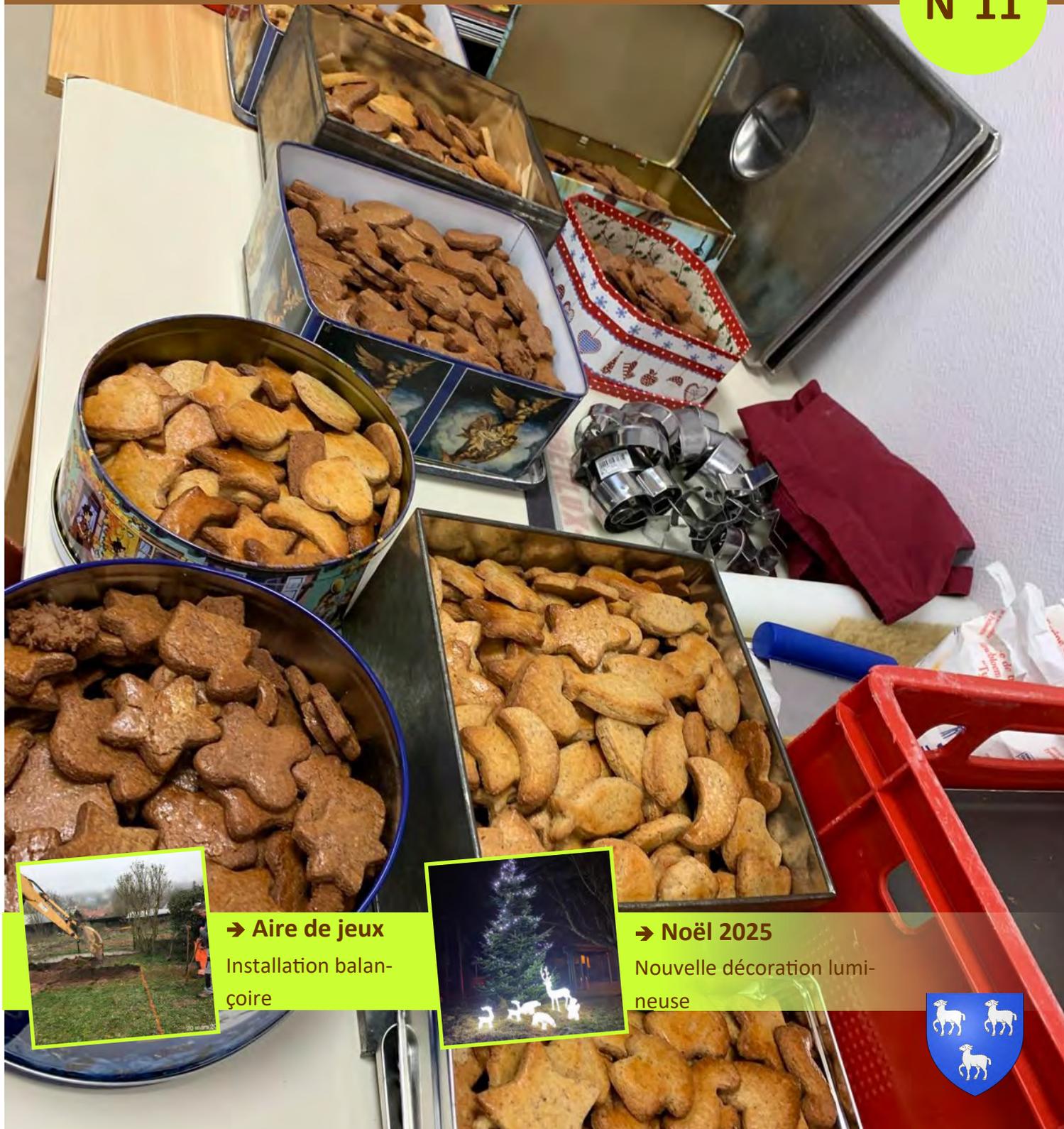


KIENHEIMAG'

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Mars 2025 – www.kienheim.fr

N°11



→ Aire de jeux
Installation balan-
çoire



→ Noël 2025
Nouvelle décoration lumi-
neuse



MOT DU MAIRE



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est avec un profond sentiment de gratitude et d'espoir que je m'adresse à vous.

Tout d'abord, permettez-moi de vous présenter, au nom de l'équipe municipale, de Sylvie, la secrétaire de mairie, de Dominique, notre agent technique et de Martine et Marie-Christine, nos ATSEM, nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année.

Que 2025 vous permette de réaliser vos projets personnels et professionnels.

L'année qui vient de s'écouler a été riche en événements tristes et douloureux pour les Français, avec un contexte international marqué par des conflits proches de nous et qui nous fracturent suite à des comportements indignes d'une partie de nos élus qui cherchent le chaos.

Faut-il le répéter ? Nous vivons dans un pays de liberté, de dialogue où la compréhension mutuelle devrait être de mise.

Pour revenir au plan local, suite aux différents travaux à l'école, notre projet phare pour 2025 sera la restauration de notre patrimoine religieux, à savoir :

- nettoyage des façades et toits de l'église avec un drone dispersant un produit anti-mousse,
- restauration de 5 stèles par une sculptrice « agréée »,
- restauration du mur d'enceinte.

Cette réalisation majeure représente un budget d'environ 100.000 euros pour lequel nous avons fait des demandes de subventions à hauteur de 50 % (en espérant que la situation économique de notre pays soit « stabilisée »).

En 2024, nous avons mis les moyens, avec la commune de Durningen, pour améliorer le chauffage de notre école intercommunale :

- mise en place de 2 pompes à chaleur,
- mise en place de panneaux photovoltaïques (27 kW crête) pour l'autoconsommation.

Ces travaux améliorent le confort des enfants et des enseignants tout en permettant des économies.

Notre dernière opération à l'école consistera à refaire la cour de la maternelle (assainissement, revêtement). Ces travaux estimés à environ 50 000 € seront inscrits au budget 2025.

Malgré toutes les incertitudes politiques, économiques et conflictuelles, nous restons focus pour les projets 2025.

Je termine mon mot en remerciant :

- les adjoints Jean-Paul, Benoît et Olivier pour leurs investissements,
- les conseillers/conseillères pour la confiance tout au long de l'année,
- Sylvie, notre secrétaire de mairie, qui a plusieurs casquettes (administrative et aussi assistante sociale...),
- le personnel technique et les ATSEM,
- tous les bénévoles qui œuvrent dans l'ombre pour le vivre ensemble.

Votre maire, Luc Ginsz

FAITS MARQUANTS 2024

• FÉVRIER

- * Consultation citoyenne.

• MARS

- * Cavalcade des jeunes organisée par l'ASCSDK.
- * Visite du planétarium et atelier 'Photos & vidéos' organisés par la commission Âge d'Or.

• AVRIL

- * Après-midi flamenco, organisés par la commission Âge d'Or.

• MAI

- * 8ème Marché de printemps et du terroir.
- * Journée « Tartes flambées à la ferme ».

• JUIN

- * Sortie à Strasbourg organisée par la commission Âge d'Or, à l'occasion de l'anniversaire de l'appel du 18 juin 1940.

• JUILLET

- * Renouvellement du système de chauffage de l'école par 2 pompes à chaleur réversibles.

• SEPTEMBRE

- * Tournoi de beach-volley organisé par l'ASCSDK.
- * Finalisation installation des cavurnes au cimetière.

• OCTOBRE

- * Rallye touristique organisé par l'ASCSDK.

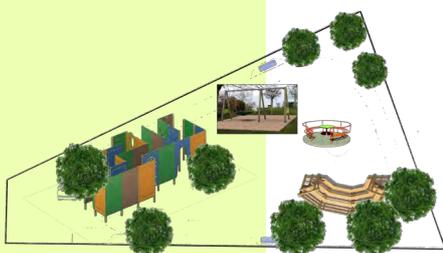
• NOVEMBRE

- * Installation de panneaux photovoltaïques pour une autoconsommation à l'école.
- * Confection de 16 kg de bredele par la commission Âge d'Or.
- * 3^{ème} marché de Noël organisé par l'ASCSDK.
- * Finalisation de l'aire de jeux « rue de l'Église ».

• DÉCEMBRE

- * St Nicolas rend visite aux enfants de Kienheim et Durningen.
- * Confection et distribution des colis pour les aînés par les conseillers municipaux.

Sans oublier les marches, guidées par M. & Mme Humbrecht, pendant toute l'année le dernier jeudi de chaque mois.



INFO—DERNIÈRE MINUTE

Le terrain de tennis



Afin de permettre aux kienheimois d'utiliser pleinement le terrain de tennis, une porte à code sera installée au printemps 2025. Le code sera changé tous les mois et sera à récupérer à la mairie.

2024 EN IMAGES





CONSULTATION CITOYENNE— CONCLUSIONS

À l'orée du cinquantenaire du Parc Huneberg, Entamons ensemble sa réinvention !

Vous avez été nombreux à nous répondre et nous vous en remercions chaleureusement. Voici un résumé de vos réponses variées. Nous pouvons relever des similitudes, reportées en **gras** dans le texte.

Les chemins du parc sont difficilement praticables : comment améliorerais-tu leur usage ?



- Graviers ou écorces ou copeaux issus des coupes des arbres de Kienheim.
- Pas d'artificialisation, conserver des **passages 'naturels'**.
- Léger élargissement des chemins.
- Concassés de très petite granulométrie en grès roses ou granit de St Nabor .
- Meilleure visibilité : des chemins (*panneaux, fléchage...*) et du parc (*infos...*).

Le terrain de foot, mal adapté : ta proposition pour le rendre plus attractif !

- Petit skate park.
- City-stade (*existant à Durningen, projet cofinancé par Kienheim*).
- Enlever le concassé sur 20 cm et planter du gazon.
- Rendre plus visible et accessible à pied ou à vélo.
- Prévoir filet et clôture.
- 2 buts suffiront, les jeunes sauront très bien les utiliser.



Une diversité dans les espaces verts : comment mettrais-tu de la couleur dans le parc ?



- Potager participatif avec de la couleur propice à la rencontre.
- Organisation de bourses aux plantes.
- Parc ombragé : ajouter des massifs de fleurs avec du mobilier urbain coloré.
- Ajouter des fleurs et autres plantes.

Relaxons-nous dans le Huneberg : que manque-t-il pour un après-midi de détente au parc ?

- **Tables/bancs + poubelles.**
- Enlever le bac à sable (*réalisé en 2024*).
- **Ajouter jeux** : balançoire / tyrolienne / toboggan /table ping-pong.
- Colline toboggan à transformer en amphithéâtre.
- Ajouter cabanes ou aménagements 'naturels'.
- **Zones participatives (poulailler, potager) avec de la couleur.**
- Barbecue.
- Parcours pieds nus.
- **Gloriette** avec prises électriques pour moments de convivialité ou manifestations estivales.
- **Espace de lecture (cabanes à livres, chaises longues en bois, chaises en bois...).**



La commission 'Qualité de vie' est actuellement en train de finaliser ses propositions pour une restructuration du Huneberg en 2025-2026.

Lauréate au concours : Dessine-moi ton Huneberg idéal



Remise du prix par Lucie Dierstein, présidente de la commission animation

PARKING « ÉCOLE »—NOUVELLE RÉGLEMENTATION

Afin de sécuriser les abords de l'école, le stationnement au parking de l'école (rue de la pommeraie) évolue. La municipalité a initié :

- La création d'une place réservée aux personnes à mobilité réduite.
- L'instauration d'une zone bleue (*en période scolaire*) augmentant la rotation des véhicules en conservant la gratuité du stationnement pour une meilleure accessibilité de l'école.



RAPPEL CITOYENS

- La circulation dans le village est limitée à **50 km/h** hors zones **30** signalées.
- Le stationnement sur les trottoirs est toléré mais en préservant la circulation des piétons et poussettes...
- Tout lavage de véhicules sur la voie publique est interdit.
- Les animaux de compagnie doivent être tenus en laisse sur le domaine public et merci de respecter la propreté des espaces verts.

KIENHEIM POURSUIT SA ROUTE POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

1^{ère} opération : École intercommunale Durningen / Kienheim (*fin 2021*) (*KienheiMAG' n°8—Mars 2022*)

2^{ème} opération : Rénovation de l'Éclairage Public (*mai—octobre 2022*) (*KienheiMAG' n°9—Mars 2023*)

3^{ème} opération : Finalisation des travaux à l'école intercommunale Durningen / Kienheim
(*Août 2022*) (*KienheiMAG' n°9—Mars 2023*)

4^{ème} opération : Renouvellement du système de chauffage à l'école intercommunale Durningen / Kienheim

- * Mise en place dans toutes les classes ainsi que dans les couloirs de pompes à chaleur garantissant :
 - une efficacité énergétique : les pompes à chaleur se distinguent par un coefficient de performance élevé, produisant ainsi davantage d'énergie thermique que l'énergie électrique qu'elles consomment. Cette efficacité se traduit par des économies importantes sur les coûts de chauffage.
 - Une polyvalence : les pompes à chaleur sont capables de chauffer en hiver et de rafraîchir en été.
- * Installation de panneaux photovoltaïques pour l'autoconsommation en électricité de l'école :
 - 60 m au sol le long du grillage : une clôture est mise en place à l'arrière des panneaux pour garantir la clôture de l'enceinte de l'école et une haie '4 saisons' sera plantée en mars.
 - 12 panneaux installés sur le toit du local de rangement.



Une céramiste à Kienheim

L'atelier poteries et cætera fête ses 4 ans !

Géraldine Postif a été infirmière pendant plus de 20 ans dans le domaine de la santé mentale. Elle a pratiqué la poterie au sein de plusieurs ateliers du Bas-Rhin pendant une dizaine d'années afin d'acquérir les techniques nécessaires à la maîtrise de cet élément si généreux qu'est la Terre.

C'est en 2020, durant le COVID et suite au confinement, que l'idée de créer un atelier de poterie a germé : « *les gens ont pris conscience qu'il est important de se réaliser, de prendre du temps pour soi et de mettre l'épanouissement personnel au centre de sa vie* ».

Création de l'atelier dans un lieu atypique

En janvier 2021, l'atelier est aménagé au cœur de sa maison traditionnelle alsacienne située dans le centre bourg de Kienheim. Le charme des matériaux anciens tels le bois et les vieilles pierres constituent un écrin chaleureux pour accueillir les participants aux ateliers proposés.



En effet, chaque semaine, plusieurs créneaux d'ateliers sont possibles, ils peuvent accueillir jusqu'à 4 personnes afin de proposer un cadre serein et bienveillant, garantissant un accompagnement de qualité. Chacun vient avec son idée et Géraldine les accompagne dans la réalisation. Une émulation amicale et bienveillante se dégage des groupes, chacun respecte l'autre dans ses aptitudes, ses choix esthétiques, sans jugement, ainsi les participants s'y sentent bien et y prennent beaucoup de plaisir. « Le travail de la terre est très apaisant ».

Lorsqu'il n'y a pas de groupe, Géraldine travaille ses propres créations (objets de décoration, vaisselle, bijoux, décorations de jardin) qui sont ensuite vendues

dans des boutiques de créateurs ou lors de marchés d'artisans. Une grande vitrine a été récemment aménagée à l'atelier afin de proposer un petit espace de vente, certains kienheimois ont déjà pris l'habitude de venir y acheter une création lorsqu'ils ont besoin d'un cadeau par exemple. Géraldine travaille également sur commande pour ceux qui le souhaitent.

Le marché de Noël

De cette énergie créative de l'atelier est née l'idée d'organiser un marché de Noël à Kienheim. C'est avec les autres membres de l'association culturelle du village (A.S.C.S.D.K.) que cette belle aventure s'est concrétisée à la ferme Knab et est désormais partagée par tous les kienheimois avec tant de plaisir et de bonheur !

Un nouveau projet à venir et un beau défi

L'équipe municipale de Kienheim souhaitant rénover le blason de la commune situé devant la mairie, a sollicité la céramiste pour la réalisation de celui-ci. Géraldine a relevé le défi afin que ce nouveau blason soit installé pour le traditionnel 'Marché de printemps du 1^{er} mai' de cette année. Il mesurera 1 m sur 1m50 et sera constitué de 35 carreaux de grès représentant les trois moutons blancs sur un fond bleu indigo.

Il s'agit du 1^{er} projet de cette ampleur pour **Géraldine Postif**, ravie que le maire et le conseil municipal soutiennent l'artisanat local et lui fasse confiance pour cette réalisation !

Pour tous renseignements concernant l'atelier situé au 3 rue de l'église, n'hésitez pas à la contacter :

✉ geraldine@ateliergeraldinepostif.com ☎ 06.83.44.42.29.

Suivez son agenda et ses créations sur  [poteries_et_caetera](#) /  [geraldine postif](#) pour tous ceux qui utilisent les réseaux sociaux...



RELEVÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX

16 février

Le Conseil Municipal de la commune de Kienheim décide, à l'unanimité, d'instituer la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle dans les conditions fixées par le décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics de la fonction publique territoriale et la présente délibération. Cette prime n'est pas reconductible.

Mme Annia BERTRAND, présidente de la commission âge d'Or, informe des différentes activités prévues d'ici l'été : visite du planétarium, atelier vidéo, fête des voisins, visite historique de Strasbourg, pique-nique...

M. Martial BIANCHI, président de la commission qualité et cadre de vie, informe que les jeux commandés chez SATD seront livrés le 18 mars et que le terrassement sera effectué le 11 mars.

M. le Maire informe que la réfection du marquage au sol est en cours d'étude. Il les informe également qu'il a consulté des entreprises pour le ravalement de la façade de l'église ainsi que le mur d'enceinte pour des travaux prévus en 2025.

Suite à la demande de Mme Lucienne FACHINGER, conseillère municipale, concernant le classement des bâtiments « remarquables » et corps de ferme du village, il a été décidé que la commission qualité et cadre de vie allait se réunir pour étudier la problématique dudit classement.

5 Avril

M. le Maire présente le Compte Financier Unique qui est concordant entre la commune et la trésorerie et validé par cette dernière. Le Compte Financier Unique 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2023 au Budget Primitif 2024 comme suit :

	Investissement	Fonctionnement	Solde
Dépenses	86 362,55 €	306 398,27 €	392.760,82 €
Recettes	133 781,42 €	430 982,92 €	564.764,34 €
Résultat 2023	47 418,87 €	124 584,65 €	172.003,52 €
Report 2022	- 31.369,09 €	116 184,87 €	84.815,78 €
Résultat cumulé	16 049,78 €	240 769,52 €	252 753,32 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte, à l'unanimité, la proposition de Monsieur le Maire pour les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024.

Taxe foncière bâti	Taxe foncière non bâti
25,78	46,82

Le Budget Primitif ayant déjà été transmis aux membres du Conseil Municipal en amont, ces derniers abordent rapidement chaque point et listent les subventions proposées. Le Budget Primitif 2024 a été adopté à l'unanimité.

Mme Lucie DIERSTEIN, présidente de la commission Animation, informe que l'aire de jeux rue de l'Église est en cours d'aménagement. Une inauguration du parc rue de l'Église, nouvellement aménagé, en présence de la Communauté de Communes du Kochersberg est envisagée en septembre. Une réflexion sur un nom pour l'école (qui ne porte pas de nom), pour l'aire de jeux également sera soumise aux citoyens et enfants de l'école. Le Conseil Municipal prend connaissance des 5 retours sur la consultation citoyenne et d'une seule réponse concernant le concours de dessin. Le 1^{er} prix, une entrée escalade en famille pour 4 personnes, est attribué à Charlotte KISTNER à 9 voix pour et 4 abstentions.

Mme Annia BERTRAND, présidente de la commission âge d'Or, informe les conseillers municipaux des dernières activités (activité flamenco, visite du planétarium et de l'observatoire, fête des voisins le 31 mai 2024).

Mme Sandrine RAFAEL, présidente de la commission école, détaille au conseil les informations présentées lors du dernier conseil d'école : 89 élèves pour la rentrée scolaire 2024/2025 contre 92 pour 2023/2024 ; avril : semaine Olympiades pour les PS-MS ; décathlon de la citoyenneté à Truchtersheim le 31 mai 2024 pour les autres classes.

M. Martial BIANCHI, président de la commission qualité et cadre de vie, fait aux conseillers municipaux un rapide résumé sur les points d'apports biodéchets qui connaissent du succès et sont multipliés. Pour rappel, ces déchets sont utilisés en méthanisation et fournissent du biogaz. À Kienheim, pour le moment, nous ne connaissons pas de dépôts sauvages ou incivilités.

28 juin

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de ne pas adhérer au dispositif départemental de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial qui vise à soutenir les projets d'habitat dans les immeubles présentant un caractère patrimonial avéré.

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de ne pas adhérer à l'assistance mutualisée par la communauté de communes du Kochersberg pour la maîtrise des réseaux et équipements télécom sur le territoire des communes adhérentes pour l'instant et de se renseigner auprès des autres communes.

M. Le maire informe que (1) la société ANDLAUER aura 4 semaines de travaux pour l'installation des pompes à chaleur à l'école, (2) les panneaux photovoltaïques (POWERPARK) seront posés sur des châssis et une partie sur la toiture du local de rangement de l'école (la clôture sera reculée d'environ 1,5 mètres) et que (3) les copeaux ont été mis en place et le gazon semé au niveau de l'aire de jeux 'rue de l'Église'.

M. le maire rappelle que les caniveaux et les trottoirs doivent être entretenus et les herbes trop hautes coupées.

4 octobre

M. le Maire explique que, suite à l'achat de nouveaux équipements pour l'aire de jeux rue de l'Église, il serait judicieux de mettre en place un contrat de maintenance pour l'ensemble des équipements de la commune. Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer la formule « Équilibre » du contrat de maintenance proposée par la société « La règle du jeu » (durée : 2 ans, montant : 400,75 €/an).

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à faire les démarches nécessaires pour trouver les entreprises, à étudier les propositions et à signer tous les documents dans le cadre de la protection du patrimoine - projet de restauration extérieure de l'église Saint-Nicolas.

Le conseil municipal décide qu'une réflexion plus approfondie doit encore être menée concernant le projet de création d'un espace intergénérationnel dans le lotissement Huneberg.

Après discussion, étant donné que seuls 4 conseillers sont favorables, le rachat par la commune d'un terrain (environ 2 ares) situé dans le lotissement de la Pommeraie à Kienheim n'aura donc pas lieu.

M. le Maire informe que la mise en service des pompes à chaleur a été faite le 3 octobre et que la pose des panneaux photovoltaïques a été réalisée courant septembre (leur raccordement au tableau électrique aura lieu pendant les vacances de la Toussaint).

Mme Annia BERTRAND, présidente de la commission Âge d'Or, informe qu'un atelier de confection de bredele animé par M. Laurent ZAVAGNI, aura lieu le 9 novembre prochain à la salle d'évolution de l'école dans l'après-midi. Les paquets de bredele seront vendus au marché de Noël de l'ASCSDK.

M. le Maire informe que la commande pour le marquage au sol a été passée pour un montant de 7 270,84 € HT (société GIROD).

Le remplacement des horloges défectueuses à l'école sera effectué par la société MECAB (montant : 804 €).

Suite à notre demande, Mme POSTIF, céramiste à Kienheim (voir article en page 9), a proposé un projet pour la réalisation d'un nouveau blason de la commune en céramique de 1m x 1m. Cette proposition a été validée et sera mise en place pour le 1er mai 2025.

15 novembre

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'accorder délégation au Maire pour l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables de faible montant à concurrence du seuil légal maximal de 100 €, pour toutes les catégories de créances.

Mme Sandrine RAFAEL, présidente de la commission école, informe qu'un conseil d'école a eu lieu le 5 novembre : 90 élèves scolarisés ; élection des délégués de parents ; travaux de chauffage terminés et opérationnels ; règlement intérieur réactualisé ; projet d'activités 2019-2022 reconduit ; fête de Noël prévue le 13 décembre à Durningen ; financement de la coopérative scolaire : 250 €/an/commune.

M. Luc GINSZ informe que la préparation et la distribution des colis aux aînés, par l'ensemble des conseillers municipaux, seront effectuées le 7 décembre 2024 à partir de 9h00 et que l'association « Bel Age » a confectionné 16 kg de bredele destinés au stand du marché de Noël du 30 novembre 2024.

M. Luc GINSZ informe que les décorations du village seront réalisées par le conseil municipal le 23 novembre 2024 à 9h00 pour le marché de Noël du 30 novembre.



À NE PAS MANQUER EN 2025



1^{er} MAI

9^{ème} édition du marché de printemps et du terroir

ASCSDK

- ☞ **15 MARS** : Cavalcade de carnaval à Durningen
- ☞ **1^{er} MAI** : Journée « Tartes flambées » à la ferme KNAB
- ☞ **24 MAI** : Concerts d'été à la ferme KNAB
- ☞ **31 Août** : Tournoi de volley
- ☞ **12 OCTOBRE** : Circuit touristique automobile à la découverte de notre région
- ☞ **29 NOVEMBRE** : Marché de Noël à la ferme KNAB
- ☞ **6 DÉCEMBRE** : St Nicolas, financé par les communes de Kienheim et Durningen



28 JUIN

Kermesse de l'école

6 OCTOBRE

Les foulées roses - Ittenheim

ÉTAT CIVIL

Félicitations aux jeunes mariés

Cédric ECAROT et Miriam SATTler (4 mai) ; Catherine MATTER et Géraldine FICARELLI (14 décembre)

Bienvenue à Irène MOREA (30 mars) ; Alma CAPECCI GAOUAR (10 juin) ; Nathan CHAUSSON (4 décembre)

Félicitations aux parents et beaucoup de bonheur à eux !

Nous ont quittés cette année :

Robert, Frédéric MAGNUS, le 1^{er} mai ; Marthe, Jeanne WIAND (née MENGES), le 14 octobre

Nous adressons nos sincères condoléances et chaleureuses pensées aux familles endeuillées.

RETROUVEZ-NOUS SUR



IntraMuros

Comité de rédaction : M. Bianchi, O. Courson, L. Dierstein, L. Fachinger, L. Ginsz, T. Kistner et A. Knab

MAIRIE

Du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30

6, rue de l'Église 67270 Kienheim

☎ : 03 88 69 60 38

✉ : mairie.kienheim@wanadoo.fr